Éducation Enfance Jeunesse

Guide de Rentrée

Année Scolaire

2020
2021

VILLE DE
Morières
LES AVIGNON

Le Mot du 1er Adjoint

Chers parents,

La Mairie de Morières-lès-Avignon met à votre disposition ce guide de la rentrée des classes 2020/2021 qui a été pensé dans le but de vous aider lors de vos démarches relatives à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants.

Ce guide a, bien évidemment, été construit sous réserve et dans l'espoir, d'une rentrée effectuée dans des conditions "normales". Au besoin, des ajustements seront effectués dès lors que les protocoles viendraient à évoluer. Ainsi, nous reviendrons vers vous, pour faire un point précis de la situation, dès le premier jour de la rentrée scolaire.

Au terme de la période exceptionnelle que nous venons de vivre, nous tenons à remercier et féliciter toutes les équipes présentes sur le terrain, grâce auxquelles l'accueil des enfants des personnels prioritaires a pu être organisé, dès la mi-mars, dans les locaux scolaires.

L'accueil de vos enfants dans des conditions optimales est essentiel pour M. le Maire, Grégoire Souque, et son équipe. C'est à ce titre que la construction d'un nouveau groupe scolaire est un de nos projets prioritaires.

Au nom de la nouvelle équipe municipale, je souhaite, à toutes les familles, une année scolaire enrichissante et épanouissante.

Eric Devalquenaire

1er Adjoint au Maire délégué à l'Education, la Jeunesse et la Petite Enfance

Directeur de la Publication : Grégoire Souque
Réalisation : Aurore Fabre, Céline Zug

Conception maquette : bigbird Communication
Impression : Imprimerie Orta

Ont participé à cette édition : Eric Devalquenaire, Lola Morales, Louise Andrieu
contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

Rentrée scolaire 2020/2021

La semaine scolaire est organisée sur 4 jours depuis la rentrée 2018, conformément aux souhaits des parents d'élèves, des équipes pédagogiques et au Décret N°2017-1108 du 27 juin 2017

En maternelle :

	7h30 - 8h20	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h00
LUNDI	Accueil périscolaire du matin	Temps scolaire	Accueil périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire du soir en GARDERIE
MARDI					
MERCREDI	L'ALSH « L'école buissonière » 07h45 - 17h45				
JEUDI	Accueil périscolaire du matin	Temps scolaire	Accueil périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire du soir en GARDERIE
VENDREDI					

Depuis la rentrée scolaire 2019, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants qui sont dans leur 3ème année.

En élémentaire :

	7h30 - 8h20	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h00
LUNDI	Accueil périscolaire du matin	Temps scolaire	Accueil périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire du soir en ASLH
MARDI					
MERCREDI	L'ALSH « L'école buissonière » 07h45 - 17h45				
JEUDI	Accueil périscolaire du matin	Temps scolaire	Accueil périscolaire méridien et restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire du soir en ASLH
VENDREDI					

Le Guichet Unique
Education Enfance Jeunesse

Réservation et pré-paiement des services pour la rentrée scolaire 2020-2021

Depuis le 1er janvier 2020, le dispositif du prépaiement des activités périscolaires, extrascolaires, restauration, et ludothèque a été simplifié pour répondre aux attentes des familles.

Ainsi, pour la rentrée scolaire de septembre 2020, les conditions d'inscriptions s'appliqueront tel qu'énoncé dans le tableau ci-dessous.

Merci de penser à réserver et prépayer les activités via le Portail Familles (https://morieres-les-avignon.portail-familles.net). Ce dernier permet le règlement en ligne par carte bancaire, depuis un PC ou un smartphone. Il est également possible de se rendre au guichet unique pour les démarches de réservation et pré-paiement.

La dématérialisation des réservations et paiements offre aux familles la possibilité de gérer à distance et à tout moment leurs activités périscolaires, extrascolaires. La gestion est donc anticipée et facilitée.

	CONDITIONS D'INSCRIPTIONS	SUR LE PORTAIL FAMILLES	AU Guichet Unique
Accueil du matin	Inscription libre et ouverte à l'année	MAJORATION de 50 % du tarif journalier si enfant présent non inscrit. Blocage veille 18h.	MAJORATION de 50 % du tarif journalier si enfant présent non inscrit. Inscription exceptionnelle jusqu'au jour J.
Restauration scolaire		Tarif majoré de 50 % si réservation de J-7 (WE inclus) à J (jour de fréquentation). Blocage 48h avant jour J sur le portail (Week end inclus).	Tarif majoré de 50 % si réservation de J-7 (WE inclus) à J (jour de fréquentation). Inscription exceptionnelle jusqu'au jour J.
Accueil du soir	Inscription de vacances à vacances, avec possibilité de s'inscrire en cours de période. Inscriptions non modifiables et non annulables sur la période.	MAJORATION de 50 % du tarif journalier si enfant présent non inscrit Blocage veille 18h	MAJORATION de 50 % du tarif journalier si enfant présent non inscrit Inscription exceptionnelle jusqu'au jour J
Mercredis – ALSH Ecole Buissonière	Inscription libre et ouverte à l'année Sous réserve de disponibilité Inscriptions modifiables et annulables 15 jours avant le jour J. Modification ou annulation à titre exceptionnel en cas de maladie des parents ou des enfants.(justificatifs à produire)- SAUF PAIEMENT CESU	Pas de majoration. Modification ou annulation des réservations sur le portail familles uniquement dans les délais impartis : 15 JOURS avant le jour J Modification ou annulation à titre exceptionnel en cas de maladie des parents ou des enfants. (justificatifs à produire) Blocage 48h avant le jour J sur le portail (Hors we).	Pas de majoration. Blocage 48h avant le jour J
Petites et grandes vacances - ALSH Ecole Buissonière	Inscription à la période (de vacances à vacances) Sous réserve de disponibilité Inscriptions modifiables et annulables 15 jours avant le jour J. Modification ou annulation à titre exceptionnel en cas de maladie des parents ou des enfants.(justificatifs à produire)- SAUF PAIEMENT CESU	Pas de majoration. Modification ou annulation des réservations sur le portail familles uniquement dans les délais impartis : 15 JOURS avant le jour J Modification ou annulation à titre exceptionnel en cas de maladie des parents ou des enfants. (justificatifs à produire) Blocage 48h avant le jour J sur le portail (Hors we).	Pas de majoration. Blocage 48h avant le jour J
Ludothèque	Inscription libre et ouverte à l'année	Pas d'inscription sur le portail	Inscription au Guichet Unique

Afin de pouvoir procéder aux différentes réservations il est nécessaire de respecter les dates du calendrier scolaire 2020-2021 :

Calendrier scolaire	Dates
Rentrée scolaire 2020-2021	Jour de reprise : Mardi 1er septembre 2020
Période scolaire 1	Du mardi 1er septembre au vendredi 16 octobre 2020
Vacances de la Toussaint	Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2020
Période scolaire 2	Du lundi 2 novembre au vendredi 18 décembre 2020
Vacances de Noël 2020	Du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1er janvier 2021
Période scolaire 3	Du lundi 4 janvier au vendredi 19 février 2021
Vacances d'Hiver 2020	Du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021
Période scolaire 4	Du lundi 8 mars au vendredi 23 avril 2021
Vacances de Printemps 2020	Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021
Période scolaire 5	Du lundi 10 mai au mardi 6 juillet 2021
Pont du 14 Mai 2021	Pas d'école
Grandes vacances 2021	A compter du mercredi 7 juillet

Attention : Une majoration est appliquée pour les enfants présents qui n'auraient pas réservé préalablement les services périscolaires du matin et soir.

Un temps de blocage est maintenu sur certaines activités afin de permettre aux différents services une anticipation sur l'organisation matérielle et financière de ceux-ci.

Une annulation ou modification est désormais possible sur le centre de loisirs, sous certaines conditions (merci de vous reporter au tableau ci-dessus).

Lieu d'accueil - Contact

Le Guichet Unique Education Enfance Jeunesse est situé à l'Espace Robert Dion
Tél : 04.86.19.20.28 et 04.86.19.20.30. Mail : guichet-unique@morieres.fr

Horaires d'ouverture

Accueil Informations - Inscriptions
Tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h **sauf le vendredi après-midi.**

Accueil Régie - Paiement des factures

Tous les jours du lundi au jeudi de 8h à 12h pour les paiements par chèques, CESU, carte temps libre.
Paiement des factures en espèces uniquement les mardis et mercredis matin de 8h à 12h.

ATTENTION : les chèques sont à rédiger à l'ordre de la « régie du Guichet Unique »

Temps scolaire

La classe se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30

Les écoles

Ecole maternelle Agricol Perdiguier - Directeur : M. Caffort

Rue Crillon - Tél : 04 90 33 35 75
Mail : ce.0840137@ac-aix-marseille.fr

PS-MS	M.Caffort
PS-MS	Mme Di Maio
MS-GS	Mme Jordan
MS-GS	Mme Pannetier Palermini

Ecole maternelle Marcel Pagnol - Directrice : Mme Bernhardt

Avenue Marcel Pagnol - Tél : 04 90 33 30 67
Mail : ce.0840768d@ac-aix-marseille.fr

PS	Mme Trevisan G.
PS	Mme Fernandez
PS-MS-GS	Mme Kirstetter
MS	Mme Trevisan C.
MS	Mme Itte
MS-GS	Mme Garcia
GS	Mme Bernhardt
GS	Mme Hynderick

Ecole élémentaire Marcel Pagnol - Directrice : Mme Facon

Avenue Marcel Pagnol - Tél : 04 90 33 37 73
Mail : ce.0840707m@ac-aix-marseille.fr

CP	Mme Guin	CE2	Mme Fumat
CP	Mme Flouret-Coste	CE2-CM1	Mme Revertegat
CP-CE1	Mme Chesnais	CM1	Mme Lodato
CE1	Mme Urrutia	CM1	Mme Viader
CE1	Mme Borrely	CM2	Mme Facon
CE2	Mme Joubert	CM2	M. Rousset

Ecole élémentaire Jules Cassini - Directeur : M. Carmier

Rue Crillon - Tél : 04 90 33 36 04
Mail : ce.0840678f@ac-aix-marseille.fr

CP	Mme Banet	CE2-CM1	M.Perrier
CP-CM1	M. Banet	CM1	Mme Monchador
CE1	Mme Germain	CM1-CM2	Grecq
CE1-CE2	M. Duracka	CM2	M. Carmier
CE2	Mme Brahmi		

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions se prennent à l'aide du dossier d'admission administrative à retirer auprès du Guichet Unique, l'affectation est ensuite prononcée par la ville, puis l'enfant doit être inscrit auprès du directeur de l'école d'affectation.

Sécurité

Sécurité sanitaire COVID 19

Le protocole sanitaire sera adapté en fonction de la situation et de l'évolution de la pandémie. Les mesures barrières et le nettoyage des locaux seront appliqués.

Plan Vigipirate

Dans le cadre du plan Vigipirate et des circulaires du Ministère de l'Education Nationale, des mesures spécifiques de sécurité sont mises en œuvre sur la commune.

Sécurité de vos enfants aux abords des écoles

Attention, pensez à respecter les sens interdits mis en place avenue Marcel Pagnol et rue Crillon. Vous encourez une amende de 90€ et le retrait de 4 points sur votre permis de conduire.

Respectez le stationnement : stationnement interdit, stationnement gênant, dépose minute.

Charte du bon comportement en vélo

- «Je porte mon casque, je respecte le code de la route»
- «Papa, maman, respectez les pistes cyclables, pour que je puisse rouler facilement»

Charte du bon comportement à l'école

- Saluer en entrant et en sortant de l'école
- Devant les portes, laisser le plus jeune enfant ou l'adulte
- Tenir les portes pour la personne suivante
- Remercier les intervenants
- Respecter le silence dans les couloirs
- Bien se ranger lorsque la récréation se termine
- Respecter les lieux et les matériels (papiers à la poubelle, tirer les chasses d'eau...)
- Prendre soin de ses affaires personnelles (cartable, leur contenu, les habits)
- Respecter ses camarades (pas de mauvais geste, ni de vilain mot)
- Informer l'adulte de surveillance lors d'une dispute qui « tourne » mal ou d'un danger couru par un camarade

Les représentants des parents d'élèves

Chaque année, après la rentrée ont lieu les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole de chaque établissement. Cette année, les éléctions se dérouleront le vendredi 9 octobre 2020.

Depuis le décret N°2019-838 du 19 août 2019, le directeur d'établissement a la possibilité d'organiser un vote uniquement par correspondance.

Contact : La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) : Mme Agnès LETERRIER : 06 32 15 28 73
Liste indépendante de CASSINI : Mme Céline RIGALL - 06 74 23 59 12.
Liste indépendante de PERDIGUIER : Mme Marjorie ASNARD - 06 09 70 34 00.

Temps périscolaire

Les temps d'accueils périscolaires sont municipaux, ils ont été mis en place pour répondre aux besoins de garde des familles. Ils sont ouverts à tous les enfants scolarisés sur la commune, à condition que leur inscription, auprès du Guichet Unique, soit à jour.

L'accueil périscolaire du matin

- **Horaires :** les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 7h30 à 8h20 (entre 8h10 et 8h20 aucune entrée)
- **Tarifs** :

	Tarifs/jour	Tarifs Majorés/jour si pas inscrit
Tarif familles Moriéroises	0.20 €	0.30 €
Tarif familles Hors Morières	0.40 €	0.60 €

Pour réserver rendez-vous au Guichet Unique ou sur le Portail Familles : https://morieres-les-avignon.portail-familles.net/
Tarifs applicables au 01-01-2019 - Ils peuvent être réévalués chaque année.

L'accueil périscolaire méridien et temps de restauration

La ville organise dans les écoles maternelles (Perdiguier et Pagnol) et élémentaires (Cassini et Pagnol) un service de restauration. Ce service a une vocation sociale mais aussi éducative. En effet, le temps du repas doit être pour l'enfant un temps pour se nourrir, un temps pour se détendre, un moment de convivialité.
Deux services sont organisés, un premier groupe d'enfants est accueilli en restauration pendant que les autres sont en récréation, puis à 12h30, les groupes sont inversés.
Depuis le 1er janvier 2020, un repas végétarien est servi au restaurant scolaire une fois par semaine. 40% des produits entrants dans la composition des menus sont locaux et bio.

- **Horaires** les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 11h30 à 13h30
- **Tarifs** : Le service de garde est gratuit, la restauration est soumise à tarification. Celle-ci peut être réévaluée chaque année. Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial du parent ayant la charge de l'enfant et uniquement sur justificatif.

	Tarifs/repas	Tarifs Majorés/repas si réservation de J-7 à J
Tarif de base – Familles moriéroises (QF inférieur ou égal à 446 €/mois)	0.85 €	1.27€
Tarif familles moriéroises (QF supérieur à 446€/mois)	3.10 €	4.65€
Tarif Familles Hors Morières	3.70 €	5.55€

Pour réserver rendez-vous au Guichet Unique ou sur le Portail Familles : https://morieres-les-avignon.portail-familles.net/
Tarifs applicables au 01-01-2019 - Ils peuvent être réévalués chaque année.

Vous pouvez retrouver les menus du restaurant scolaire (avec la liste des allergènes) sur le site de la ville : www.morieres.fr

L'accueil périscolaire du soir

Les enfants inscrits seront pris en charge par le service périscolaire à partir de 16h30, nous vous rappelons qu'aucun départ n'est possible entre 16h30 et 17h dans les 4 écoles de la commune.

Inscription – Fréquentation

En école maternelle :
Les parents doivent réserver au Guichet Unique ou sur le Portail Familles : https://morieres-les-avignon.portail-familles.net/. De 17h à 18h, les parents peuvent récupérer leur enfant à tout moment.

En école élémentaire :
L'accueil périscolaire du soir est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire déclaré et soumis à la législation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'inscription pédagogique fixant la fréquentation quotidienne est : annuelle, préalable et obligatoire. Les possibilités de modification sont :

- Avant que ne débute la période scolaire* concernée
- 1 seule fois au cours d'une période scolaire entamée

*Période scolaire : De vacances à vacances, il y en a 5 dans une année scolaire : de la rentrée de septembre aux vacances de la toussaint (P1), des vacances de la toussaint aux vacances de noël (P2), etc....

3 types d'activités sont proposés :

- Accompagnement à la scolarité : Un espace au calme pour faire ses devoirs
- Activités libres : jeux de société, chants, histoires, petits jeux sportifs, ...
- Ateliers pédagogiques : Les activités proposées couvriront 4 thématiques : sport, sciences, artistique et citoyenne. Elles seront organisées de manière à ce que, indépendamment des jours d'inscription de votre enfant, il participe au panel des thèmes proposés.

ATTENTION : Le départ échelonné pour les activités libres et l'accompagnement à la scolarité débute à 17h, et à 17h45 pour les enfants inscrits en atelier pédagogique.

Horaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 16h30 à 18h

Tarifs : L'accueil périscolaire du soir est soumis à tarification. Ces tarifs sont forfaitaires quel que soit l'horaire de départ dès lors que l'enfant est inscrit. Ils sont appliqués en fonction du quotient familial du parent ayant la charge de l'enfant et uniquement sur justificatif.

	Tarifs/journée	Tarifs majorés/ jour si pas inscrit	Majoration en cas de retard (18h)
Tarif correspondant au QF inférieur à 446	0.30 €	0.45 €	2.00 €
Tarif correspondant à la tranche 447<QF<796	0.50 €	0.75 €	3.00 €
Tarif correspondant à la tranche 797<QF<1196	0.60 €	0.90 €	4.00 €
Tarif correspondant à la tranche QF>1197	0.90 €	1.35 €	6.00 €
Tarif familles Hors Morières	1.20 €	1.80 €	8.00 €

Pour réserver rendez-vous au Guichet Unique ou sur le Portail Familles : https://morieres-les-avignon.portail-familles.net/
Les tarifs peuvent être réévalués chaque année.

UNE JOURNÉE TYPE EN MATERNELLE

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN
7h30 à 8h10
Fermeture du portail de 8h10 à 8h20

TEMPS SCOLAIRE
8h30 à 11h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE TEMPS MERIDIEN ET RESTAURATION SCOLAIRE
2 services :

11h20 à 12h15

12h30 à 13h20

TEMPS SCOLAIRE
13h30 à 16h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR GARDERIE - 16h30 à 18h
- de 16h30 à 17h : Goûter (pas de départ)

- à partir de 17h : Activités libres encadrées

Départ échelonné à partir de 17h

Fermeture de la structure à 18h

UNE JOURNÉE TYPE EN ÉLÉMENTAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN
7h30 à 8h10

Fermeture du portail de 8h10 à 8h20

TEMPS SCOLAIRE
8h30 à 11h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE TEMPS MERIDIEN ET RESTAURATION SCOLAIRE
2 services :

11h30 à 12h15

12h30 à 13h15

TEMPS SCOLAIRE
13h30 à 16h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR ALSH - 16h30 à 18h
- 16h30 à 16h50 : Goûter et temps libre

- à partir de 16h50 : Accompagnement à la scolarité, Activités libres, Ateliers pédagogiques

- à partir de 17h : Départ échelonné pour les activités libres et l'accompagnement à la scolarité

- à partir de 17h45 : Départ échelonné pour les ateliers pédagogiques

Fermeture de la structure à 18h

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «L'Ecole Buissonnière»

Pour les enfants âgés de 3 à 13 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires (fermé pendant les vacances de noël). Il est situé dans les locaux du groupe scolaire Marcel Pagnol, avenue Marcel Pagnol.

• Renseignements, inscriptions et tarifs au Guichet Unique : 04 86 19 20 28 / 04 86 19 20 30 ou sur le Portail Familles :https://morieres-les-avignon.portail-familles.net/.

La Ludothèque «Ludo Fol'Art»

Jeux pour tous sur place ou en prêt.
Elle est située
à l'Espace Culturel Folard, 677 avenue Folard.

• Renseignements à la Ludothèque :
04 90 83 57 86

Inscriptions au Guichet Unique :
Tél : 04 86 19 20 28 ou 04 86 19 20 30.

Le Conseil Municipal Enfants jeunes

Il est composé d'enfants et de jeunes des classes de CM1 et CM2 des deux écoles et de 6ème du collège de la ville. Cette démarche volontaire des enfants est un apprentissage à la citoyenneté qui leur permet de participer activement à la vie de leur ville.

• Renseignements auprès des écoles.

Les associations culturelles et sportives

De nombreux clubs et associations moriérois proposent des activités pour les enfants.

• Plus de renseignements auprès du Service Vie Associative : 04 90 83 87 12 ou dans l'Annuaire des Associations (disponible en Mairie ou sur le site : www.morieres.fr).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2020	OCT. 2020	NOV. 2020	DÉC. 2020	JANV. 2021	FÉV. 2021	MARS 2021	AVRIL 2021	MAI 2021	JUIN 2021	JUIL. 2021	AOÛT 2021
M 1 RENTRÉE	J 1	**D 1**	M 1	**V 1**	L 1	L 1	J 1	**S 1**	M 1	J 1	**D 1**
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	**D 2**	M 2	V 2	L 2
J 3	S 3	M 3	J 3	**D 3**	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
V 4	**D 4**	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	**D 4**	M 4	V 4	**D 4**	M 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	**L 5**	M 5	S 5	L 5	J 5
D 6	M 6	V 6	**D 6**	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	**D 6**	M 6	V 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	**D 7**	**D 7**	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	J 8	**D 8**	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	**S 8**	M 8	J 8	**D 8**
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	**D 9**	M 9	V 9	L 9
J 10	S 10	M 10	J 10	**D 10**	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
V 11	**D 11**	M 11	V 11	L 11	J 11	J 11	**D 11**	M 11	V 11	**D 11**	M 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
D 13	M 13	V 13	**D 13**	M 13	S 13	S 13	M 13	**J 13**	**D 13**	M 13	V 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	**D 14**	**D 14**	M 14	V 14	L 14	**M 14**	S 14
M 15	J 15	**D 15**	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	**D 15**
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	**D 16**	M 16	V 16	L 16
J 17	S 17	M 17	J 17	**D 17**	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17
V 18	**D 18**	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	**D 18**	M 18	V 18	**D 18**	M 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
D 20	M 20	V 20	**D 20**	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	**D 20**	M 20	V 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	**D 21**	**D 21**	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
M 22	J 22	**D 22**	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	**D 22**
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	V 23	**D 23**	M 23	V 23	L 23
J 24	S 24	M 24	J 24	**D 24**	M 24	M 24	S 24	**L 24**	J 24	S 24	M 24
V 25	**D 25**	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	**D 25**	M 25	V 25	**D 25**	M 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
D 27	M 27	V 27	**D 27**	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	**D 27**	M 27	V 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	**D 28**	**D 28**	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28
M 29	J 29	**D 29**	M 29	V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	**D 29**
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	M 30	V 30	**D 30**	M 30	V 30	L 30
	S 31		J 31	**D 31**		M 31		L 31		S 31	M 31

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2015

→ **Les élèves** qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le **vendredi 14 mai 2021** et le **samedi 15 mai 2021.**

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire
@EducationFrance

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Service Education Enfance Jeunesse

Mairie Annexe - Espace Robert Dion - Chemin du Clos Neuf
Tél : 04 86 19 20 28 et 04 86 19 20 30

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
sauf le vendredi après-midi
www.morieres.fr